

Le parcours pas à pas...

- 1 Départ **rue d'Anjou**. Stationnement sur la Place Roger Salengro pour observer l'**Hôtel de ville**.
- 2 Au bout de la rue, emprunter le pont de bois afin d'entrer dans le **parc municipal**. Aller tout de suite à droite et suivre le chemin jusqu'au parking. Le quitter en partant sur la gauche (rue Adrien Danvers).
- 3 Continuer tout droit sans traverser. Passer devant le **château** (propriété privée) et l'**église Saint-Martin**. Aller à droite au rond-point symbolisant l'eau et le feu (passage pour piétons).
- 4 Prendre la rue Emile Delattre. Poursuivre tout droit jusqu'au pont, enjamber la rivière (Haute-Meldyck) et aller tout droit en longeant l'ancien bras du canal de Neuffossé par la droite.
- 5 Au bout du chemin, admirer le **Grand Vannage** (sur votre gauche) puis franchir le pont-levis. Continuer tout droit, longer le canal à grand gabarit et rallier l'autre rive en empruntant la passerelle de l'écluse.
- 6 Prendre à gauche et suivre le canal, passer le pont puis continuer à droite pour entrer dans le **Port de plaisance**. Traverser le port, et une fois aux pontons d'embarcation, utiliser le chemin tout au bout sur la droite (vous devez franchir une grille).
- 7 Continuer tout droit jusqu'au passage à niveau (prudence). Prendre à gauche puis la deuxième à droite (rue du maréchal Leclercq).
- 8 En haut de cette rue, se diriger à droite (rue Jean Jaurès), remarquer l'**ancien château d'eau** sur votre gauche et poursuivre jusqu'au stop.
- 9 Tourner alors à droite, descendre l'avenue Pierre Mendès France sur quelques mètres, la traverser (passage pour piétons) et emprunter la rue à gauche juste avant le passage à niveau (rue Curie).
- 10 Continuer jusqu'à l'**ascenseur à bateaux des Fontinettes**. Passer dessous et suivre le chemin longeant la voie ferrée jusqu'à l'avenue De Gaulle.
- 11 Prendre alors à droite et redescendre l'avenue De Gaulle pour rejoindre la place Roger Salengro.



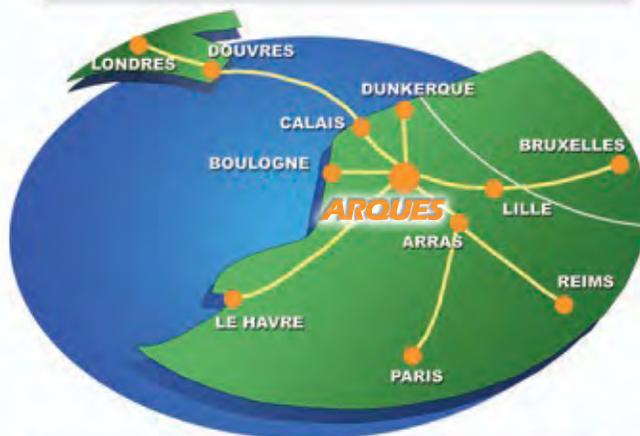
QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES LIEUX
VISIBLES SUR LE PARCOURS EN SCANNANT
LE QR-CODE SUIVANT :

En quelques mots...

Le Pavé ou plutôt Ch'Pavé est le nom que l'on donnait autrefois au centre-ville d'Arques.

Ce circuit vous permettra de découvrir la commune à travers son patrimoine, riche et diversifié. Au cours de votre balade, vous pourrez observer plusieurs châteaux, des vannages ou encore un ascenseur à bateaux unique en France.

INFOS PRATIQUES



MAIRIE D'ARQUES
Place Roger Salengro
62510 ARQUES
03 21 12 62 30 ville-arques.fr



Randonnée

CIRCUIT

Pédestre

DU PAVÉ



ITINÉRAIRE

AROQUES, UNE VILLE AU PATRIMOINE REMARQUABLE



6 PORT DE PLAISANCE

5 ECLUSE DES FLANDRES

8 ANCIEN CHÂTEAU D'EAU

5 GRAND VANNAGE

10 ASCENSEUR À BATEAUX

3 CHÂTEAU

1 HÔTEL DE VILLE

Protéger la faune, la flore et l'environnement

- Ne quittez pas les sentiers balisés
- Ne cueillez pas les végétaux
- Pour pique-niquer, utilisez les aires prévues à cet effet et emportez vos déchets
- Tenez vos chiens en laisse